

## Bien trier et préparer ses déchets plastiques d'élevage avant la collecte d'avril

Plutôt que de conditionner les déchets plastiques la veille de la collecte, le plus simple est de prendre les bonnes habitudes tout au long de la saison, cela vous fera gagner du temps...

### Les bâches d'ensilage



- les enlever par beau temps,
- les secouer ou les balayer,
- les rouler ou les plier,
- **les ficeler,**
- **les stocker en attendant la collecte** : une fois ficelées vous pouvez les entreposer facilement en tas et, si possible, à l'abri des intempéries (pour éviter de les salir davantage).



Ne surtout pas utiliser de mandrins ni de bouts de bois.

**Merci d'éviter de faire vos fagots en utilisant du matériel de type chargeur ou fourche.**

### Sous-couches d'ensilage

Depuis la mise sur le marché d'une nouvelle bâche intégrant une sous-couche polyamide et un film d'ensilage en polyéthylène, nous alertons les participants à la collecte, sur la nécessité de mettre à part (dans une sache bleue fournie par votre revendeur) cette sous-couche polyamide transparente, car n'étant pas dans la même matière que les autres, elle empêche le recyclage. Cette bâche est fabriquée par RKW et commercialisée sous le nom « *Polydress O2 Barrier 2 in 1* ® ». Potentiellement, vous pouvez la trouver chez certains de vos fournisseurs. Or il se trouve qu'il y a aussi sur le marché d'autres sous-couches translucides, vertes ou transparentes, mais en polyéthylène (comme les bâches opaques plus épaisses disposées sur le dessus du silo) donc récupérables et recyclables. Il est difficile de s'y retrouver sur les sites de collecte entre une sous-couche transparente ou translucide en polyéthylène et une autre transparente en polyamide.

Afin d'éviter d'avoir le moindre doute le jour de la collecte, **soyez vigilant au moment où vous achetez vos bâches !** Logiquement, sur les emballages de ces produits, il est aussi possible de trouver le logo correspondant au type de matériau utilisé, pour le **polyéthylène** (PEBD = polyéthylène basse densité ou en anglais PELD/LDPE = low density polyethylene), composant majoritairement utilisé pour les films « classiques », c'est celui-ci :



**En cas de doute, demandez à votre fournisseur** (de plastique ou de fourrage) **quel est le type de plastique utilisé.** Enfin si vous optez pour les films avec sous-couche polyamide fabriqués par RKW, pensez-bien à demander la sache bleue de conditionnement pour pouvoir la ramener lors de la prochaine collecte (merci de le spécifier sur votre coupon d'inscription).

### Silo "boudin" et silo de céréales inertées

Il s'agit généralement de bâches bicolores : noire sur le côté intérieur et blanche à l'extérieur mais c'est la même matière plastique à savoir du polyéthylène comme les bâches d'ensilage. Ces bâches sont donc récupérées lors de la collecte.



### Les films d'enrubannage

3 possibilités pour les conditionner :

- **en saches** : si vous avez de petits volumes, vous pouvez les conditionner en saches (les mêmes saches de 250 L que pour les ficelles et les filets). Veillez à bien les secouer et les rouler en boule avant de les mettre en sache (pas de mélange, uniquement de l'enrubannage).

- **en boule** : découpez le film d'une balle d'enrubannage à 15 cm, déhoussez la balle, récupérez le film et le retournez afin de l'utiliser comme contenant des autres films des balles suivantes, quand le « sac » est plein le ficellez et le stockez à l'abri.
- **en fagots** : si vous avez de gros volumes, il vaut mieux les ficeler en fagot. Plusieurs astuces peuvent vous aider :



Vous pouvez utiliser un vieux râtelier au fond duquel vous disposez 4 ficelles, puis remplissez de films, tassez et attachez les ficelles. Vous pouvez faire la même chose avec un réservoir d'eau.

Vous pouvez aussi poser une palette au sol et 3 autres pour fermer les côtés, posez 4 ficelles sur la palette posée au sol et disposez les films dessus, vous pouvez également poser une 5<sup>ème</sup> palette dessus pour tasser et éviter les envols.



**Merci d'éviter de faire vos fagots en utilisant du matériel de type chargeur ou fourche.**

**Les autres formes de conditionnement** comme les balles rondes de films (faites au round-baller) ou les big-bag, **ne sont pas acceptées** pour 2 raisons principales :

- il est impossible de savoir ce qui se cache à l'intérieur,
- cela complique la prise en charge des plastiques par le prestataire : séparation du contenu et du contenant (big-bag) ou balles rondes à dé-conditionner avant de les re-conditionner. En effet, les balles rondes ne passent pas dans les presses à balles rectangulaires qui sont utilisées pour le transport des déchets jusqu'à l'usine de recyclage.

### **Film de liage remplaçant les filets pour les enrubbages**

Cette technique, développée dans certains pays d'Europe du Nord, appelée système d'enrubannage « Film & Film », est possible avec certains types d'enrubanneuse et permet de remplacer le filet par un film. Ce film de liage (ex : Baletite®, TrioBaleCompressor®...) est en polyéthylène donc recyclable comme le film d'enrubannage qui le recouvre. Dans ce cas, il n'y a donc pas besoin de séparer les 2 films tout est en polyéthylène et peut donc être conditionné et ramené lors des collectes.

## Les ficelles



- Récupérez des saches dans l'un des points de distribution de nos partenaires.
- Fixez cette sache sur un support mural ou dans un contenant de type de container à poubelle et remplissez au fur et à mesure.
- Secouez bien vos ficelles avant de les jeter.
- Une fois la sache remplie, fermez-la avec une ficelle et entreposez-la, si possible, à l'abri.

### Indiquez votre nom sur la sache (avant de la remplir)

**Manipulez les saches avec précaution** car une fois bien remplies elles peuvent se déchirer et essayer de **les stockez à l'abri du soleil** (même si elles sont traitées anti-UV, au soleil, elles blanchissent et deviennent friables).

Ne mélanger pas les déchets : 1 sache pour les ficelles et 1 pour les filets.

Vous pouvez aussi utiliser des saches ADIVALOR de **500 L** mais dans ce cas, merci de ne les remplir qu'à moitié.



Ces saches peuvent contenir **environ 20-25 kg de déchets**, soit 20-25 balles d'enrubannage ou 2 bobines de ficelles ou 1/2 bobine de filets.

*Astuce : Le plus simple est d'avoir à disposition dans son étable un support de type arceau fixé au mur ou poubelle sur lequel vous disposez vos saches (1 par catégorie), ainsi vous les remplissez, au fur et à mesure de la consommation des fourrages, pendant l'hiver.*

## Les filets



- déroulez-le au lieu de le découper,
- secouez bien,
- jetez-le dans une sache spécifique aux filets.



**Surtout pas de mélanges ficelles / filets.**

**Ces consignes de conditionnement sont essentielles à intégrer dans vos pratiques.** Le respect de celles-ci est indispensable à la pérennité des collectes et surtout il garantit le recyclage des déchets collectés. La qualité des déchets collectés a un impact sur les coûts de collecte et sur le devenir des déchets collectés. En 2020, ces consignes semblent avoir globalement été bien appliquées, il faut absolument poursuivre dans ce sens.

**Rappel :** pour participer à la collecte du mois d'avril vous devez vous inscrire en renvoyant le bulletin (reçu par mail ou à disposition chez les partenaires distribuant des saches) accompagné du chèque de participation forfaitaire de 45 € **avant le 25 mars**. **Vous pouvez le télécharger et retrouver toutes les informations sur la collecte sur le site de la chambre d'agriculture : <http://www.ardeche.chambre-agriculture.fr> - Rubrique Elevages / Environnement**

Pour tout renseignement, vous pouvez aussi nous contacter : Laëticia Boffelli et Cécilia Roux, tél : 04 75 20 28 00, e-mail : [plastique@ardeche.chambagri.fr](mailto:plastique@ardeche.chambagri.fr)

### Partenaires 2020 :

Responsables de site : Jacqueline Duchier, Rémy Fustier, Bruno Sapet, Antoine Ribes, Fabrice Reboullet, Cédric Guilhon, Yannick Gounon, Bernard Riffard, Mickael Giraud, Dominique Ferraton, Vincent Perrier, Bernard Morel, Sylvain Besset. Partenaires opérationnels et financiers : Natura Pro, Perret, Ets Berthaud, Direction des Routes et des Mobilités Département de l'Ardèche, Arche Agglo, Communes de : Vernoux, Berzème, Saint Joseph des Bancs, Plancher Environnement, Adivalor, Communautés de Communes : Val d'Ay, Rhône Crussol, Pays de Lamastre, Val Eyrieux, Porte DromArdèche, Communautés d'Agglomération : Privas Centre Ardèche, Annonay Rhône Agglo.

Laëticia Boffelli, Chambre d'Agriculture de l'Ardèche